

Affiché le

ID: 005-210500583-20190212-201912-DE



## COMMUNE DE FREISSINIERES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2019 DÉLIBÉRATION N° 2019-12

**CONSEILLERS EN EXERCICE: 11** 

Conseillers présents : 9 Conseillers absents : 2 Conseillers représentés :

Pour: 9
Contre:
Abstention:

L'an deux mille dix-neuf, le douze février à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 04 février 2019, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

<u>Présents</u>: ARDUIN Annie - BOISSET André - BOISSET Etienne - BOISSET Julien - DEHOUX Brigitte - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MATHURIN Christian - REYNAUD Pascale - SEGOND Éric.

Absent: BERTHALON Jérôme - LUTZ Sandrine

Pouvoir:

<u>Secrétaire de séance</u>: ARDUIN Annie

<u>Objet</u>: SUBVENTION A LA SECTION AMAC DE LA ROCHE DE RAME ET L'ARGENTIERE-LA-BESSEE

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal la Section AMAC de La Roche de Rame et l'Argentière-la-Bessée qui prend en charge les anciens combattants du canton de l'Argentière-la-Bessée.

Monsieur le Maire propose de participer aux animations de l'association, et de lui permettre d'apporter un soutien aux plus anciens de ses anciens combattants en lui octroyant une aide de 200,00 €.

Envoyé en préfecture le 13/02/2019 Reçu en préfecture le 13/02/2019 Affiché le

ID: 005-210500583-20190212-201912-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à octroyer une subvention de 200 € à la Section AMAC de La Roche de Rame et l'Argentière-la-Bessée Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme Le Maire Cyrille DRUJON D'ASTROS

